



**Le mardi 29 novembre 2016 -  
Pour les services publics et la sécurité sociale**

**MOBILISONS-NOUS  
SUR NOS LEGITIMES REVENDICATIONS !**

En l'état actuel, les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale confirment la volonté gouvernementale d'asphyxie et d'étranglement budgétaire de toutes les dimensions de l'action publique, celles de l'Etat, des collectivités territoriales, des hôpitaux et plus largement encore de la Sécurité sociale.

Déjà, une mobilisation importante s'est déroulée le 8 novembre dernier sur l'ensemble du territoire dans le versant de la Fonction Publique Hospitalière et dans le secteur sanitaire, social, médico-social, associatif privé et non lucratif. Les personnels se sont mobilisés pour exprimer leur colère et leurs revendications spécifiques.

Cette politique, c'est l'impossibilité de procéder aux dépenses et aux investissements publics nécessaires pour construire une autre société assurant notamment le plein emploi, la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux, la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique de développement organisant y compris la nécessaire transition écologique.

Cette politique, c'est la destruction des services publics de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire national, y compris en Outre-Mer, avec des milliers de fermetures, de fusions, de regroupements.

Cette politique, ce sont des abandons et des privatisations de missions publiques au détriment tant de la qualité que des principes d'égalité, d'accessibilité et de continuité du service public rendu aux usagers.

Dans le même temps, les personnels sont confrontés à une dégradation de plus en plus conséquente de leurs conditions de vie au et hors travail du fait notamment de l'insuffisance des rémunérations versées, des milliers d'emplois supprimés et de la surcharge de travail qui en découle, de la précarité de l'emploi, d'une mise en cause incessante de leurs droits et de leurs garanties collectives, à l'image des attaques portées contre le Statut général des fonctionnaires et le Code du travail.

**Dans un tel contexte, l'intervention des personnels est une condition indispensable pour imposer d'autres choix !**

**Le 29 novembre, la CGT Hérault appelle à un rassemblement à  
11h00 devant la Préfecture à Montpellier.**

*Une audience est demandée*